

PÔLE DE L'ÉCOGESTION, DE LA MOBILITÉ
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Service Marchés publics

Poste : 05.49.06.79.30

Affaire suivie par : Christophe LAURENS

Réf. :

Monsieur Roberto MONTSERRAT

ADMIS Services

Domaine de la Métairie Dubraud

33920 Saint Christoly de Blaye

Niort, le 08 avril 2013

OBJET : Demande de prise en compte de la Charte ADMIS Services pour certification relative à la pose et la maintenance des extincteurs

Monsieur le président,

Je fais suite à votre courrier du 4 avril 2013, par lequel vous sollicitez que les adhérents à la charte ADMIS Services puissent être admis comme détenteur d'une certification dans le cadre des prestations de pose et de maintenance des extincteurs.

Je vous informe, qu'après avoir étudié votre demande, nous admettrons, dans nos prochaines consultations concernées par ce sujet, la candidature des entreprises adhérentes à la Charte ADMIS Services comme présentant une certification de capacité nécessaire pour la pose et la maintenance des extincteurs.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef du service
des Marchés Publics

Christophe LAURENS